



Séance du Conseil Municipal du mardi 09 novembre 2021

Absente : DUCEPT P.

0 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 05 octobre 2021

1 – DELIBERATIONS

1.1 – Décision Modificative

Une décision modificative est nécessaire pour le changement du chauffe-eau aux vestiaires du stade de foot, ainsi que pour les travaux d'éclairage et de courant dans les bureaux d'Isabelle et salle de réunions.

- chauffe-eau (ETS BOUTET) 10 700 €	14 500 € au total
- travaux électricité (Electric Moteur) 3 800 €	

La somme de 14 500 € non prévue au Budget Primitif, sera prélevée sur le compte Dépenses Imprévues (enveloppe de 30 000 €)

Vote du Conseil municipal

Ok à l'unanimité

1.2 – Convention avec Géo Vendée pour la publication de données ouvertes

La mise à jour de la BAL (Base Adresse Locale 85) permet à Géo Vendée de diffuser une fois par semaine aux partenaires départementaux, tels que le SDIS, le SAMU 85, la DGFIP, le département de la Vendée, le SyDEV, Vendée Numérique, Vendée Eau.... les adresses conformes.

Afin de partager ces données « adresses » au niveau national, le Conseil Municipal doit délibérer pour signer une convention avec Géo Vendée pour mettre en Open Data les adresses de la Commune.

Ces données ouvertes seront publiées et administrées par Géo Vendée.

Ainsi, la Poste, Orange, GPS, les livreurs... et le grand public pourront avoir accès à cette base d'adresses.

Vote du Conseil municipal

Ok à l'unanimité

1.3 – Convention avec Familles Rurales pour la location de l’Espace Ben-Hur pour l’atelier Pilates

Familles Rurales a fait une demande de location de l’Espace Ben-Hur pour la mise en place d’un atelier Pilates.

Les séances auront lieu les jeudis de 12h30 à 13h30.

Au cours de la réunion de municipalité du 22 septembre 2021 le tarif suivant a été établi et vous est proposé (fonction des tarifs en vigueur) 25 €/mois.

Le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à signer une convention avec Familles Rurales afin de définir les conditions particulières d’utilisation et le tarif retenu.

Vote du Conseil municipal

Ok à l’unanimité

1.4– Convention d’utilisation de l’Espace Ben-Hur avec le Département de la Vendée pour l’organisation de spectacles éducatifs

Le Département souhaite utiliser l’Espace Ben-Hur pour l’organisation de spectacles éducatifs dans le cadre de la programmation culturelle « pARTage-en-scène 2021-2022 » à destination des élèves de cycle 3 des écoles primaires du canton et des cantons limitrophes, aux dates ci-dessous :

Même pas peur ! avec Jérôme Aubineau et Basile Gahon,

Le vendredi 18 mars et le mardi 22 mars 2022

(2 spectacles d’1h par jour à 10h15 et 14h15)

La salle est demandée à titre gratuit.

Le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Vendée.

Vote du Conseil municipal

Ok à l’unanimité

1.5 – Eco-Quartier de Beaulieu : modification du prix de vente du terrain

Suite à la dernière réunion de Conseil Municipal du 05 octobre, il a été décidé de revoir le tarif à la baisse dans le but de vendre plus facilement les terrains.

Actuellement le prix de vente au m² est de 25€ HT soit 30 € TTC. Il est proposé d’arrêter le nouveau tarif à 20.84 € HT soit 25€ TTC.

Vote du Conseil municipal

Ok à l'unanimité

1.6 – Acquisition de terrain à Gaëtan NOEL

Dans la continuité des acquisitions de jardins proches de l'Espace Vert, Gaëtan NOEL a proposé la vente de son jardin n'arrivant plus à en assurer l'entretien.

Ce terrain, référencé C 36, d'une surface de 902 m² lui est proposé aux prix de 1€ le m² (même tarif que les jardins des Anglais)

Les frais de Notaire seront à la charge de la Commune

Vote du Conseil municipal

Ok à l'unanimité